Cette session est consacrée à un ensemble d'initiatives en Afrique francophone sub-saharienne qui s'appuient sur la cooperation international pour faciliter la mise en oeuvre de la recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres. Parmi ces initiatives

- une initiative pour le Sahel, à destination du Burkina-Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal, pilotée par le bureau de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest basé à Dakar, led by the UNESCO Dakar field office for West Africa, targeted at Burkina-Faso, Mali, Niger and Sénégal, avec le soutien d'OER Africa
- une initiative francophone, pilotée conjointement par International Council for Open and Distance Education (ICDE) et L'Université Numérique, avec la participation, notamment, de l'UNESCOthe support of UNESCO, du Ministère français de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
- les universités virtuelles, notamment du Congo, du Mali et du Sénégal
- les universités "traditionnelles", des capitales de pays tels que le Burundi, le Congo ou le Sénégal
- différentes initiatives de plates-formes de continuité pédagogique déployées pendant la pandémie, notamment au Congo

Langue de la session : français

Intervenants

- Anaïs Roed-Malbrand, International Council for Open and Distance Education (ICDE)
- Zeynep Varoglu, UNESCO, secteur Communication et Information
- Jacques Dang, Secrétaire du Bureau, L'Université Numérique
- Amadou Diawara, Président de l'Université Virtuelle du Mali
- Luc Massou, Conseiller Scientifique, MESRI

L'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle des pays d'Afrique francophone sub-saharienne ont, comme dans la plupart des pays du monde, beaucoup souffert des conséquences de la pandémie et dû se convertir, à marche forcée, à l'utilisation massive du numérique et du distanciel.

L'impact a sans doute été plus important encore que dans les pays dont la langue principale est l'anglais ou le mandarin. Il y a, à cela, plusieurs raisons :

- Une moindre abondance de REL existantes
- Une plus grande fragmentation des entrepôts de REL
- Un plus grand formalisme juridique dans ces pays où les REL sont régulées par les codes de la propriété intellectuelle alors qu'elles le sont par le copyright dans les pays anglo-saxons
- Une pérennisation des politiques qui dépend plus de l'investissement public que de l'initiative privée
- …

ICDE, forte de son expérience très grande dans l'Open Education, et l'Université Numérique, très présente dans le monde francophone, ont uni leurs forces au moment du lancement de la Coalition Dynamique pour les REL, afin de faciliter la mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO au sein des états membres d'Afrique francophone.

Parmi les actions menées :

- Participation aux consultations organisées par l'UNESCO avec les quatre pays de l'initiative pour le Sahel, avec la mise en place de points focaux, désignés par les états membres et donc forts de cette légitimité ; à noter que les consultations au sein de chacun des pays ont eu un caractère interministériel, avec des ministères de la culture et de la justice, en plus des ministères de l'éducation, de l'enseignement supérieur, et des ministères participant à la politique de formation professionnelle
- Lancement par l'UNESCO d'un forum ministériel pour la mise en œuvre des REL dans chacun des pays, avec la 1ère édition le 8 juin
- En appui à ce forum, le 9 juin, animation d'un atelier de travail réunissant notamment les hauts fonctionnaires, recteurs d'université désignés par les ministères de leurs pays respectifs
- Renforcement des compétences des acteurs des états-membres, avec notamment un cours certifiant les compétences des acteurs en matière de droits d'auteur et de licence, des outils développés par les universités membres de l'Université Numérique (France) et d'ICDE, notamment au sein du « Open Education Ressource Advocacy Committee »
- Lancement d'une coopération avec les initiatives similaires dans le monde lusophone au Mozambique, en Angola et au Brésil

Cette session s'intègre donc à la thématique de la coopération internationale. Elle vise à offrir un retour d'expérience sur les réussites comme sur les difficultés qui ont été rentrées et à bien mesurer l'importance de la dimension culturelle dans une approche visant à développer l'usage des REL

- Dualité mission d'intérêt général vs. développement de l'offre de formation par le secteur concurrentiel
- Dualité abondance de l'offre/caractère jetable vs. Pénurie de l'offre/soutien durable aux auteurs
- Dualité droit d'auteur & code de la propriété intellectuelle vs. copyright et licence
- Dualité développement harmonieux de l'éco-système vs. Caractère disruptif de l'innovation